



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 346-21 ET 347-21 EN VUE DE MODIFIER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, Roger Hotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Rivière-du-Nord, que suite à l'approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, les règlements numéros 346-21 et 347-21, modifiant le schéma d'aménagement et de développement, sont entrés en vigueur le 14 septembre 2021 conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* :

Le règlement numéro 346-21 visant à agrandir l'aire d'affectation « Rurale champêtre » à même un secteur d'affectation « Services industriels » sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Sophie ;

Le règlement numéro 347-21 visant à agrandir l'aire d'affectation « Périurbaine » du territoire de la Municipalité de Sainte-Sophie ;

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet au bureau de chacune des municipalités-membres ou sur le site internet de la MRC de La Rivière-du-Nord à l'adresse suivante : <https://mrcrdn.qc.ca>.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 5^e jour d'octobre 2021.

Roger Hotte, directeur général et secrétaire-trésorier

Tél. : 450-436-9321
Télec. : 450-436-1977
www.mrcrdn.qc.ca